



# Conseil économique et sociale

Distr. générale  
8 février 2024

Français  
Original : anglais

## Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

### Quatre-vingtième session

Bangkok, 22-26 avril 2024

Point 4 h) de l'ordre du jour provisoire\*

**Examen de l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique et questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission : commerce, investissement, entreprises et innovation commerciale**

## Rapport du Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie sur les travaux de sa dix-neuvième session

### Résumé

Le Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie a tenu sa dix-neuvième session à Tachkent et en ligne les 6 et 7 décembre 2023.

À sa dix-neuvième session, le Conseil d'administration a examiné les activités menées et les résultats obtenus par le Centre au cours de la période allant de décembre 2022 à novembre 2023. Il a pris note avec satisfaction du projet de rapport sur l'évaluation du Centre pour la période 2019-2023. En outre, il a examiné le programme de travail proposé pour 2024, qui était axé sur la satisfaction des priorités et des besoins de ses États membres. Les États membres ont sollicité l'appui du Centre et fait des propositions concrètes quant aux activités communes à entreprendre en 2024. Le Conseil d'administration a adopté le projet de programme de travail du Centre pour 2024.

Le Conseil d'administration a prié le Centre de continuer de fournir des conseils stratégiques répondant à la demande et d'apporter un soutien grâce à des travaux analytiques et à des activités de renforcement des capacités, en vue d'améliorer les systèmes d'innovation nationaux et de promouvoir, au niveau régional, la coopération en matière de technologie ainsi que le transfert de technologie, en mettant l'accent sur les technologies novatrices et émergentes, afin de lutter contre les changements climatiques et de soutenir le développement durable en Asie et dans le Pacifique.

\* ESCAP/80/1.

## **I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention**

1. Les décisions ci-après, adoptées par le Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie, sont portées à l'attention de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) :

### **Décision 1**

Le Conseil d'administration demande au Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie de continuer de fournir des conseils stratégiques répondant à la demande et d'apporter un soutien grâce à des travaux analytiques et à des activités de renforcement des capacités, en vue d'améliorer les systèmes d'innovation nationaux et de promouvoir, au niveau régional, la coopération en matière de technologie ainsi que le transfert de technologie, en mettant l'accent sur les technologies novatrices et émergentes, afin de lutter contre les changements climatiques et de soutenir le développement durable en Asie et dans le Pacifique.

### **Décision 2**

Le Conseil d'administration invite ses membres non contributeurs à envisager de verser des contributions volontaires au Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie. Les autres membres pourraient souhaiter accroître leur niveau de soutien afin de renforcer les activités du Centre et sa viabilité à long terme. Les niveaux indicatifs de la contribution annuelle sont de 30 000 dollars pour les pays en développement et de 5 000 dollars pour les pays les moins avancés.

### **Décision 3**

Le Conseil d'administration invite les membres et les membres associés de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à envisager de soutenir des projets conjoints, de financer de nouveaux projets de coopération technique ou de fournir un soutien en nature au Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie en vue d'accroître le niveau et la portée de ses activités de renforcement des capacités.

### **Décision 4**

Le Conseil d'administration invite les membres et les membres associés de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à envisager de mettre à disposition des experts nationaux dans les domaines visés par le mandat du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie pour qu'ils participent à ses travaux en tant que personnes détachées à titre gracieux ou de boursiers, dans le cadre du programme de bourses du Centre. Cet accord pourrait favoriser la coopération Sud-Sud.

### **Décision 5**

Le Conseil d'administration adopte le projet de programme de travail du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie pour 2024.

### Décision 6

Le Conseil d'administration demande au Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie d'inclure dans le rapport sur les travaux de sa dix-neuvième session les propositions concrètes concernant les domaines de coopération avec le Centre présentées par les membres et les observateur(trice)s.

### Décision 7

Le Conseil d'administration demande au Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie de prendre en compte, dans la conception de ses activités futures, les recommandations de la Conférence internationale sur les technologies vertes pour l'action climatique et la résilience.

### Décision 8

Le Conseil d'administration décide que sa vingtième session se tiendra à Téhéran les 27 et 28 novembre 2024 et que sa vingt-et-unième session se tiendra à Moscou les 4 et 5 décembre 2025.

## II. Compte rendu des travaux

### A. Activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie pendant la période allant de décembre 2022 à novembre 2023 (point 2 de l'ordre du jour)

2. Le Conseil d'administration était saisi du rapport sur les activités du Centre pendant la période allant de décembre 2022 à novembre 2023.
3. Le Conseil d'administration a remercié les États membres qui avaient versé des contributions volontaires annuelles au Centre.
4. Les représentant(e)s de la Chine, de l'Inde, de l'Iran (République islamique d'), de la Malaisie et de la République de Corée ont remercié le Centre de sa coopération et des activités qu'il avait menées au cours de la période considérée dans les domaines du renforcement des capacités, de la coopération en matière de technologie et du transfert de technologie pour le développement durable dans la région, l'accent ayant été mis sur l'atténuation des changements climatiques.
5. Les représentant(e)s du Bangladesh, de l'Inde et de la Thaïlande ont remercié le Centre des activités menées dans le cadre de son projet de lutte contre la pollution atmosphérique, ainsi que des résultats obtenus et des enseignements tirés à l'issue de ce projet. Le (la) représentant(e) du Népal a suggéré que les connaissances acquises et les enseignements tirés du projet de lutte contre la pollution atmosphérique soient partagés avec les acteurs locaux au Népal et que ces derniers soient invités à participer à de telles activités à l'avenir.
6. Le représentant de la République islamique d'Iran s'est félicité du large éventail d'activités entreprises par le Centre au cours de la période considérée. La représentante de la Malaisie s'est félicitée du plan stratégique du Centre (2023-2027) et a suggéré que le Centre promeuve l'utilisation, aux fins du développement durable, des technologies climatiques, des biotechnologies, des nanotechnologies et des matériaux avancés.

7. La représentante de la République de Corée a proposé d'apporter un soutien en nature au Centre pour l'organisation de manifestations conjointes.

**B. Exposé et débat sur l'évaluation du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (point 3 de l'ordre du jour)**

8. Le Conseil d'administration était saisi du projet de rapport sur l'évaluation du Centre pour la période 2019-2023, qui avait été préparé par un consultant externe indépendant.

9. Le Conseil d'administration a pris note du projet de rapport et des conclusions et recommandations qui y figuraient.

10. Les représentant(e)s de l'Iran (République islamique d'), du Népal, de l'Ouzbékistan, des Philippines, de la République de Corée et de la Thaïlande ont salué le travail accompli par le Centre, comme en faisait état l'évaluation, et se sont dits satisfaits des recommandations figurant dans le projet de rapport.

11. La représentante de la République de Corée a suggéré que le Centre développe une série de cours en ligne axés sur la recherche-développement et le transfert de technologie pour renforcer les capacités des parties prenantes dans les États membres.

12. Le représentant de l'Inde a exprimé sa reconnaissance pour le travail de rédaction du projet de rapport et a proposé d'apporter son soutien au Centre pour l'aider dans la mise en œuvre des recommandations.

13. Le Conseil d'administration a demandé au consultant chargé de l'évaluation d'envisager d'incorporer ses suggestions et recommandations dans la version finale du rapport, qui sera soumise à la CESAP à sa quatre-vingtième session.

**C. Projet de programme de travail pour 2024 (point 4 de l'ordre du jour)**

14. Le Conseil d'administration était saisi du projet de programme de travail du Centre pour 2024.

15. Les représentant(e)s des États membres du Conseil d'administration et les observateur(trice)s ont exposé leurs priorités dans le domaine de la technologie et de l'innovation, mentionné des domaines de coopération potentielle et fait des propositions concrètes concernant l'organisation de manifestations, de projets et d'activités au niveau régional, qui seront soumises à l'examen du Centre en 2024, et adoptées en fonction de la conformité desdites propositions avec son mandat et des ressources disponibles.

16. Le (la) représentant(e) du Bangladesh a mentionné des domaines essentiels se prêtant à la coopération, par exemple : la recherche-développement sur l'efficacité énergétique pour la sécurité énergétique et la neutralité carbone ; les systèmes municipaux de gestion des déchets solides ; l'optimisation de la gestion des déchets grâce à la réduction, à la réutilisation et au recyclage ; les stratégies durables en matière de déchets électroniques. Il fallait mettre au point, appliquer et transférer des technologies agricoles intelligentes visant à promouvoir des pratiques agricoles résilientes face aux aléas climatiques, à améliorer le rendement des cultures et à préserver les ressources en eau, et il convenait de se pencher sur des solutions de transport durable propres à limiter la pollution de l'air dans les zones urbaines.

17. Le (la) représentant(e) de la Chine a proposé de collaborer avec le Centre pour l'organisation d'une conférence sur le transfert de technologie pendant l'exposition China-South Asia Expo, qui devrait se tenir à Kunming (Chine), en juin ou juillet 2024, et être accueillie par la province du Yunnan. Cette collaboration renforcerait la visibilité du Centre en Chine. La Chine et le Centre pourraient collaborer dans plusieurs domaines, dont l'organisation de programmes de renforcement des capacités, le développement des capacités d'adoption des technologies nouvelles et émergentes de stockage de l'énergie et d'autres aspects du développement durable.

18. Le représentant de l'Inde a proposé que le Centre se concentre davantage sur le renforcement de la capacité des institutions et des entreprises à repérer et à transposer à grande échelle des solutions technologiques novatrices et abordables présentes dans la région, afin de faire face à certains problèmes spécifiques. Il a indiqué que le Gouvernement indien appréciait le soutien apporté par le Centre aux États membres, notant qu'il mettait l'accent sur l'intégration des technologies nouvelles et émergentes pour servir la lutte contre les changements climatiques et d'autres défis auxquels la région Asie-Pacifique était confrontée. Il a affirmé que le Gouvernement indien continuait à soutenir résolument le programme de travail du Centre.

19. Le représentant de la République islamique d'Iran a demandé le soutien du Centre à l'approche de la trente-septième édition du Prix international Khwarizmi (Khwarizmi International Award). Il a proposé d'inviter la Directrice du Centre à assister à la cérémonie et de prier le Centre d'organiser la remise de certificats et de médailles à trois éminents lauréats et de signer une tribune dans le bulletin d'information consacré au Prix international Khwarizmi. Il a également demandé au Centre de contribuer à la Conférence internationale de Khwarizmi sur la science et la technologie en invitant des experts à soumettre des synthèses de travaux ou à prononcer des discours pendant la Conférence, en prenant en charge les frais de voyage des orateurs phares du Centre et en autorisant l'utilisation du logo du Centre afin de le présenter en tant que promoteur international de la Conférence. Le représentant a encouragé les États membres du Conseil d'administration à participer à des projets de recherche conjoints sur des aspects centraux de la biotechnologie et de la sécurité alimentaire. Il a également proposé d'accueillir à Téhéran la vingtième session du Conseil d'administration, qui se tiendra en novembre 2024.

20. La représentante de la Malaisie a déclaré que son pays avait lancé de nombreuses initiatives en matière de technologies vertes, notamment dans des domaines tels que l'économie de l'hydrogène, les villes vertes intelligentes, les transports publics et la connectivité, les énergies renouvelables, la connectivité des forêts et les solutions fondées sur la nature pour une croissance à faible émission de carbone. La représentante a proposé que le Centre se concentre sur des programmes de renforcement des capacités visant à améliorer la résilience sur le plan de la sécurité alimentaire, à aborder les questions de changements climatiques et de sécurité hydrique sous l'angle de pratiques durables, à accélérer l'adoption des technologies vertes et à sensibiliser le public à l'importance des questions environnementales, sociales et de gouvernance grâce aux applications technologiques. Elle a suggéré que le Centre collabore avec le Centre international pour la coopération Sud-Sud dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation, placé sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, ainsi qu'avec l'Académie des sciences de Malaisie, qui propose des programmes axés sur le développement durable, tels que des ateliers de sensibilisation aux changements climatiques.

21. Le (la) représentant(e) du Népal a évoqué la nécessité d'étudier la production de biocarburants dans le contexte de la durabilité des stations de traitement des eaux usées, le pays faisant face à des problèmes de gestion des déchets industriels. La ville de Katmandou bénéficierait des enseignements tirés du projet mené par le Centre sur les technologies de lutte contre la pollution atmosphérique. Le (la) représentant(e) a proposé que le Centre organise un atelier de haut niveau à l'intention des décideurs des pays, qui permettrait d'étudier divers outils, techniques et aspects de la quatrième révolution industrielle, de déterminer ce qui pourrait motiver les industriels à développer le transfert de technologie et l'adoption de certaines technologies et de se pencher sur tout autre composant nécessaire à un écosystème fondé sur les technologies de la quatrième révolution industrielle. Cela aiderait le Népal à adopter ces technologies dans sa future politique industrielle. Le (la) représentant(e) a suggéré que le pays bénéficierait d'un renforcement des capacités des fonctionnaires pour les familiariser avec l'optimisation des processus et les systèmes de récupération de la chaleur provenant de l'élimination des déchets.

22. Le (la) représentant(e) des Philippines a proposé d'examiner d'éventuels domaines de coopération, comme l'échange d'informations entre les pays sur les technologies susceptibles d'être adoptées, avec la possibilité d'établir un lien entre le site Web de la plateforme technologique du Département de la science et de la technologie et le site Web du Centre ou d'autres plateformes numériques, comme celle de la communauté de pratique proposée sur les changements climatiques (voir annexe II). Le but de cette démarche serait de promouvoir les technologies locales en vue d'une adoption au plan international par l'octroi de licences, la vente ou des partenariats avec des investisseurs internationaux. Le (la) représentant(e) a évoqué la possibilité que le Centre ou ses États membres cofinancent une exposition internationale qui aurait lieu en parallèle du concours national d'inventions et d'expositions de 2024, les cofinanceurs pouvant participer au processus de remise des prix. Pour ce qui est du renforcement des capacités, le Centre pourrait faire participer à cette manifestation des experts internationaux et des conférenciers spécialisés dans l'exploitation commerciale des résultats de la recherche, ainsi qu'à un forum régional sur les approches stratégiques permettant d'ouvrir les innovations technologiques à des marchés potentiels.

23. La représentante de la République de Corée a fait valoir qu'il était essentiel de renforcer la coopération technologique régionale en Asie et dans le Pacifique pour favoriser les progrès dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation. Elle a déclaré que son pays souhaiterait participer activement à l'échange de données d'expérience et de connaissances sur les politiques en matière de science, de technologie et d'innovation ainsi que sur l'innovation technologique transfrontière et qu'il souhaiterait participer à l'élaboration de programmes de renforcement des capacités à l'intention des États membres du Conseil d'administration. La représentante a proposé de collaborer avec les États membres afin d'étudier des solutions technologiques vertes axées sur des questions climatiques et environnementales et de promouvoir la recherche-développement dans le domaine de la résolution des problèmes sociaux, le tout dans le cadre d'une approche de type « laboratoires vivants » (living labs).

24. Le (la) représentant(e) de la Fédération de Russie a proposé de faire profiter le Centre des approches, de l'expérience et de la technologie de son pays pour construire avec lui une plateforme de gestion des technologies de l'information que le Centre pourrait utiliser afin de mettre en œuvre ses plans et ses stratégies. Cette plateforme serait multifonctionnelle et permettrait de

faciliter : l'interaction avec les acteurs technologiques ; l'interaction avec les instituts spécialisés dans la science, la technologie et l'innovation ; la mise en œuvre et la création de nouvelles technologies ; l'organisation des aspects en lien avec l'assistance juridique et la protection de la propriété intellectuelle ; l'interaction avec les fonds d'investissement pour le processus de transfert de technologie ; l'organisation d'interventions d'experts chargés de faciliter le transfert et l'utilisation de la technologie ; la conception et la mise en œuvre de programmes de formation à l'intention des acteurs du marché du transfert de technologie et la coopération scientifique et technique au niveau international. Le représentant a proposé de créer pour commencer un groupe de travail chargé d'élaborer un plan de réalisation et d'examiner les possibilités de coopération entre les États membres dans ce domaine.

25. Le (la) représentant(e) de la Thaïlande a proposé d'organiser conjointement avec le Centre un atelier sur le thème de la gestion durable des déchets solides municipaux, atelier qui mettrait en valeur les principes de l'économie circulaire et permettrait de partager les enseignements tirés de l'expérience de la Thaïlande avec d'autres États membres de la région Asie-Pacifique. Le projet consisterait à organiser une séance de formation spécialement consacrée à la gestion des déchets solides municipaux afin de renforcer les capacités des États membres en matière de science, de technologie et d'innovation dans la gestion de ce type de déchets, de faire connaître les approches de valorisation des déchets et de récupération d'énergie à partir des déchets et de promouvoir les technologies novatrices et émergentes visant à lutter contre les changements climatiques et à favoriser la réalisation des objectifs de développement durable dans la région Asie-Pacifique. Le projet, prévu pour 2024, comprendrait des activités telles que des séminaires et des activités axées sur le partage de connaissances et d'expériences, en particulier sur la gestion des déchets solides municipaux, les technologies pour l'atténuation des changements climatiques, la création d'une plateforme pour la mise en commun des connaissances et la collaboration transfrontière dans l'optique de l'adoption et du développement plus large des technologies de gestion des déchets solides municipaux. Une visite d'une journée dans une usine-témoin de gestion des déchets solides municipaux serait également au programme.

26. Le représentant de l'Ouzbékistan a proposé de lancer des initiatives de renforcement des capacités et de mettre au point des programmes de formation et des ateliers conjoints visant à améliorer les compétences de la main-d'œuvre afin d'exploiter pleinement le potentiel des technologies de la quatrième révolution industrielle. Le Centre pourrait faciliter le transfert et la commercialisation des technologies afin de combler le fossé entre la recherche et l'application et la commercialisation des technologies. Le Centre pourrait soutenir la collaboration et renforcer les partenariats afin d'exploiter le potentiel de transformation de la technologie dans l'intérêt de tous en misant sur les innovations portées par la région. Le représentant a également remercié le Centre pour son programme de bourses, qui permettra à de jeunes décideurs publics de travailler au Centre en qualité de boursiers.

27. Le représentant du Viet Nam a déclaré que son pays encourageait le transfert de technologie dans certains secteurs (technologies de l'information, ingénierie, agriculture de pointe, construction, transports, lutte contre les changements climatiques, santé et industrie). Il a brièvement présenté deux propositions visant à résoudre des problèmes communs aux pays de la région : une alliance régionale de centres spécialisés dans le transfert de technologie et leur adoption et une plateforme d'innovation pour développer le recyclage en circuit fermé des emballages plastiques. Ces propositions résultaient

d'initiatives de collaboration entre le Cambodge, la République démocratique populaire lao, la Thaïlande et le Viet Nam. Le représentant a proposé que le Conseil d'administration prenne note des propositions et les soutienne, soit en allouant des fonds de son budget pour la mise en œuvre des projets, soit en participant à la recherche d'autres sources de financement.

**D. Principales conclusions de la Conférence internationale sur les technologies vertes pour l'action climatique et la résilience, tenue à Tachkent et en ligne le 5 décembre 2023 (point 5 de l'ordre du jour)**

28. Dans son résumé, le Président a présenté les principales conclusions des débats tenus lors de la Conférence internationale sur les technologies vertes pour l'action climatique et la résilience, tenue le 5 décembre 2023 (voir annexe III).

29. Le Conseil d'administration a pris note des principales conclusions des discussions tenues lors de la Conférence.

**E. Dates et lieu de la vingtième session du Conseil d'administration (point 6 de l'ordre du jour)**

30. Le Conseil d'administration a accueilli favorablement l'offre de la République islamique d'Iran d'accueillir sa vingtième session à Téhéran les 27 et 28 novembre 2024. Il s'est également félicité de l'offre du Gouvernement de la Fédération de Russie d'accueillir sa vingt-et-unième session à Moscou les 4 et 5 décembre 2025.

**F. Questions diverses (point 7 de l'ordre du jour)**

31. La Directrice du Centre a informé le Conseil d'administration que le rapport de sa dix-neuvième session serait présenté par le Président à la CESAP à sa quatre-vingtième session, qui se tiendrait à Bangkok du 22 au 26 avril 2024.

32. Au cours de la quatre-vingtième session, le Centre a prévu d'organiser une manifestation parallèle de haut niveau sur un thème lié à son programme de travail et au thème de la session, à savoir « Tirer parti de l'innovation numérique pour promouvoir le développement durable en Asie et dans le Pacifique ». Les coordonnateurs nationaux ont été invités à participer à l'organisation de cette manifestation.

33. En outre, des représentant(e)s du Centre ont également prévu de prendre part au onzième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, qui se tiendra à Bangkok et en ligne du 20 au 23 février 2024, afin de soutenir le suivi et l'examen des progrès accomplis au regard du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable au niveau régional. Le Centre a prévu d'organiser une manifestation parallèle de haut niveau lors du onzième Forum, à laquelle les coordonnateurs nationaux étaient invités à participer.

34. La Directrice a noté qu'en 2023, le Centre avait continué à travailler de manière régulière et proactive avec les coordonnateurs nationaux pour examiner les questions liées au programme. Ce processus a été largement institutionnalisé et les coordonnateurs y ont participé et l'ont soutenu activement.



35. La Directrice a également informé le Conseil d'administration que des travaux de rénovation étaient en cours dans les locaux du Centre, avec le soutien de l'Inde, pays hôte, par l'intermédiaire de son organisme coordonnateur, à savoir le Département de la recherche scientifique et industrielle du Ministère de la science et de la technologie.

### **G. Adoption du rapport du Conseil d'administration sur les travaux de sa dix-neuvième session (point 8 de l'ordre du jour)**

36. Le Conseil d'administration a adopté le présent rapport le 7 décembre 2023.

## **III. Organisation**

### **A. Ouverture, durée et organisation de la session**

37. Le Conseil d'administration a tenu sa dix-neuvième session à Tachkent et en ligne les 6 et 7 décembre 2023. La Directrice du Centre a prononcé un discours de bienvenue et le Président du Conseil d'administration et Directeur de l'Agence pour le développement et l'innovation du Ministère ouzbek de l'enseignement supérieur, de la science et de l'innovation M. Olimjon Alijonovich Tychiev, a prononcé une allocution de bienvenue. La Secrétaire exécutive de la CESAP a prononcé une allocution spéciale lors de la séance d'ouverture.

38. La Directrice du Centre a souhaité la bienvenue aux représentant(e)s participant à la dix-neuvième session du Conseil d'administration. Elle a noté que la technologie et l'innovation restaient des éléments essentiels pour relever les défis du développement durable, notamment ceux posés par les changements climatiques. Le Centre pourrait jouer un rôle de catalyseur en aidant les États membres à renforcer leur capacité d'innovation et à développer, diffuser et adopter des technologies novatrices et émergentes, et cela en facilitant la coopération régionale, le soutien stratégique, le renforcement des capacités et la mise en commun des connaissances entre les parties prenantes. Elle attendait avec intérêt les recommandations et les suggestions du Conseil d'administration pour faciliter davantage de coopération en matière de technologie en Asie et dans le Pacifique.

39. Dans son allocution d'ouverture, le Président du Conseil d'administration et Directeur de l'Agence pour le développement et l'innovation du Ministère ouzbek de l'enseignement supérieur, de la science et de l'innovation a fait savoir que son Gouvernement était désireux de soutenir le Centre aux fins du renforcement de la coopération régionale et de la réalisation des objectifs de développement durable.

40. La Secrétaire exécutive de la CESAP a noté que les technologies émergentes et vertes, y compris les technologies de la quatrième révolution industrielle, devenaient indispensables dans la lutte contre les changements climatiques. Il fallait accélérer les efforts pour adopter des technologies novatrices et vertes au moyen de dialogues stratégiques régionaux, d'une coopération technique et d'une collaboration transfrontière dans le cadre d'une transition visant la sobriété carbone et la résilience aux changements climatiques. Elle a invité instamment les États membres à explorer des moyens novateurs de collaborer pour adopter et développer des technologies vertes afin de soutenir la climatorésilience. Le rythme d'adoption des technologies vertes devait être accéléré afin que la région passe effectivement à des économies à zéro émission nette.

41. La Secrétaire exécutive adjointe de la CESAP a fait des observations lors de l'examen du point 4 de l'ordre du jour (projet de programme de travail pour 2024). Elle a souligné l'importance cruciale de la technologie dans la lutte contre les effets des changements climatiques dans différents secteurs. Le succès du transfert de technologie dépendrait, entre autres, des mesures d'incitation, du soutien institutionnel, du financement, des coûts et du renforcement des capacités. Elle a appelé les États membres à prendre conscience des défis auxquels ils étaient confrontés aux différents stades de l'innovation et du transfert de technologie et à indiquer de quel type de mesures et de soutien ils auraient besoin pour surmonter ces difficultés. Les priorités sur lesquelles travailler étaient notamment les suivantes : la mise en place de technologies propres d'exploitation des énergies renouvelables pour la transition énergétique (telles que les réseaux intelligents, les systèmes de stockage de l'énergie, les véhicules électriques et l'hydrogène vert), les applications novatrices des technologies émergentes (telles que l'intelligence artificielle, l'Internet des objets, la technologie de la chaîne de blocs, la robotique, les mégadonnées et l'apprentissage automatique) pour l'action climatique et la résilience dans ce domaine, et la mise au point de solutions et de capacités technologiques novatrices de lutte contre la pollution de l'air.

## **B. Participation**

42. Les représentantes et représentants de neuf membres du Conseil d'administration, énumérés ci-après, ont participé à la session : Bangladesh, Chine, Fédération de Russie, Inde, Iran (République islamique d'), Ouzbékistan, Philippines, République de Corée et Thaïlande. Les représentant(e)s de la Malaisie, du Népal et du Viet Nam y ont participé en tant qu'observateur(trice)s.

## **C. Élection du Bureau**

43. Le Conseil d'administration a élu le Bureau suivant :

Président : M. Olimjon Alijonovich Tuychiev (Ouzbékistan)

Vice-Présidente : M<sup>me</sup> Marion Ivy De La Cruz Decena (Philippines)

## **D. Ordre du jour**

44. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour ci-après :

1. Ouverture de la session :
  - a) Allocutions d'ouverture ;
  - b) Élection du Bureau ;
  - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie pendant la période allant de décembre 2022 à novembre 2023.
3. Exposé et débat sur l'évaluation du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie.
4. Projet de programme de travail pour 2024.

5. Principales conclusions de la Conférence internationale sur les technologies vertes pour l'action climatique et la résilience, tenue à Tachkent et en ligne le 5 décembre 2023.
6. Dates et lieu de la vingtième session du Conseil d'administration.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport du Conseil d'administration sur les travaux de sa dix-neuvième session.

## Annexe I

### Liste des documents

<i>Cote du document</i>	<i>Titre du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
ESCAP/APCTT/GC(19)/1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
ESCAP/APCTT/GC(19)/2	Rapport du Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie sur les travaux de sa dix-neuvième session	
	Rapport sur les activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie pendant la période allant de décembre 2022 à novembre 2023	2
	Rapport sur l'évaluation du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie	3
	Projet de programme de travail du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie pour 2024	4
<i>Informations disponibles en ligne (en anglais seulement)</i>		
<a href="http://www.apctt.org/events/nineteenth-session-apctts-governing-council">www.apctt.org/events/nineteenth-session-apctts-governing-council</a>	Information for participants	
	Tentative programme	

---

## Annexe II

### Projet de programme de travail pour 2024

#### I. Introduction

1. Le programme de travail du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie correspond au programme de travail du sous-programme 2 de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) sur le commerce, l'investissement et l'innovation. La mise en œuvre des projets ci-après est proposée pour 2024.

#### II. **Projet de renforcement de la coopération technologique régionale en vue de promouvoir des technologies novatrices et émergentes pour lutter contre les changements climatiques et soutenir le développement durable dans la région Asie-Pacifique**

2. Le projet, déjà en cours, est financé par les contributions annuelles reçues des États membres du Conseil d'administration pour la période biennale 2023-2024. Il vise à renforcer les capacités des concepteurs de politiques publiques relatives à la technologie et à l'innovation et des principaux acteurs concernés dans les États membres de la CESAP afin de faciliter la coopération en matière de technologie et le transfert de technologie au niveau régional pour lutter contre les changements climatiques et soutenir le développement durable, conformément au plan stratégique du Centre (2023-2027).

3. Le Centre mènera des activités de renforcement des capacités et de coopération technologique axées sur la demande, en fonction des besoins exprimés par les États membres lors de la dix-neuvième session du Conseil d'administration. Les activités seront mises en œuvre conjointement avec les coordonnateurs du Centre dans les pays et les principales autorités centrales des États membres. Pour 2024, les États membres pourraient proposer des activités concrètes, notamment en matière de renforcement des capacités, d'analyse, d'élaboration de supports de connaissances, de projets communs et de coopération régionale, propositions qui seront examinées lors de la dix-neuvième session du Conseil d'administration, en accord avec le plan stratégique.

4. Le projet prévoit la création d'une communauté de pratique sur les technologies liées aux changements climatiques pour la région Asie-Pacifique. En tant que plateforme d'échange de connaissances, de renforcement des capacités et de collaboration internationale, la communauté de pratique aura pour objectif de favoriser la coopération technologique et le transfert de technologie dans la région.

5. Dans le cadre du programme de bourses pour experts invités de la CESAP, lancé à titre expérimental, le Centre propose d'offrir aux États membres la possibilité d'accueillir des chercheurs d'autres pays afin de bénéficier du partage des connaissances et de l'expérience, en particulier dans le domaine des technologies climatiques. Ces personnes contribueront à soutenir leur pays dans l'adoption et le développement des technologies climatiques.

6. Le projet favorisera la mise au point et la diffusion des travaux analytiques et des supports de connaissance du Centre, tel que le périodique en ligne *Asia-Pacific Tech Monitor*, mais aussi des articles thématiques, des

publications et d'autres supports de connaissance portant sur des sujets liés aux domaines d'intérêt. Il est proposé que l'*Asia-Pacific Tech Monitor* soit publié en version numérique afin d'améliorer sa visibilité et d'en faciliter la lecture sur différents appareils, y compris les smartphones et les tablettes. Le Centre devrait également être plus présent sur les médias sociaux afin d'élargir le cercle de ses abonnés, de renforcer la participation, d'améliorer la qualité et la visibilité des contenus et de favoriser la collaboration avec les parties prenantes.

### **III. Nouveaux projets de renforcement des capacités en accord avec le plan stratégique du Centre**

7. Le Centre mènera de nouveaux projets de renforcement des capacités sur des thèmes correspondant à son plan stratégique et aux recommandations formulées par le Conseil d'administration à sa dix-neuvième session. La nature exacte de ces projets sera déterminée en fonction des propositions de financement faites par les donateurs ou les États membres.

## Annexe III

### Résumé de la Présidence

#### Principales conclusions issues de la Conférence internationale sur les technologies vertes pour l'action climatique et la résilience, tenue à Tachkent et en ligne le 5 décembre 2023

##### I. Introduction

1. La Conférence internationale sur les technologies vertes pour l'action climatique et la résilience a réuni 135 participant(e)s venant des États membres du Conseil d'administration et d'autres États membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, parmi lesquels ont dénombré des fonctionnaires, des décideurs, des chefs d'entreprise, des professionnels, des chercheurs et des représentant(e)s du monde universitaire et de la société civile, ainsi que des étudiants et des chercheurs ouzbeks.

2. La Conférence comprenait quatre réunions techniques sur : a) la compréhension de l'interface entre les technologies vertes et les changements climatiques ; b) des études de cas sur les innovations pionnières et les technologies vertes ; c) la recherche-développement pour la résolution des problèmes sociaux grâce à une approche axée sur les « laboratoires vivants » ; d) la promotion du partage de connaissances transfrontière afin de trouver des solutions technologiques durables et vertes pour renforcer la résilience aux changements climatiques.

##### II. Résumé des débats

3. Les participant(e)s à la Conférence ont noté que les technologies vertes offraient de nombreux avantages – sur les plans des opportunités économiques, de l'emploi, de la conservation des ressources, de la santé publique et du bien-être – et qu'elles permettaient de trouver un équilibre harmonieux entre le développement économique et la protection de l'environnement.

4. Les participant(e)s ont souligné que la réduction des émissions passerait par l'adoption de solutions globales et inclusives dans des secteurs décisifs tels que l'énergie, l'agriculture, l'eau et la gestion des déchets. Les entreprises privées et publiques, les petites et moyennes entreprises et les communautés locales avaient toutes leurs propres besoins en matière de solutions technologiques, lesquelles devaient être réalisables et d'un coût abordable. Les technologies vertes et durables disponibles localement pouvaient répondre à bon nombre de ces besoins. Dans cette optique, les marchés et les bases de données en ligne ont été présentés comme des plateformes utiles pour faire le relai entre les fournisseurs et les utilisateurs de technologies.

5. Les technologies vertes offraient des solutions prometteuses pour la bonne marche des infrastructures essentielles, dans des domaines tels que les transports, l'eau, l'électricité et les communications. Les pays pouvaient commencer à investir dans les technologies vertes afin de rendre leurs systèmes résilients aux perturbations futures, qu'elles soient d'origine naturelle ou humaine.

6. Grâce aux technologies de la quatrième révolution industrielle, on pouvait se doter de solutions novatrices pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter, dans des secteurs clés tels que les énergies renouvelables, l'agriculture durable, les transports verts et le captage du

carbone. Les systèmes d'alerte rapide fondés sur l'intelligence artificielle pouvaient seconder les agriculteurs en les guidant sur la conduite à tenir dans la lutte antiravageur.

7. Grâce aux progrès en matière de recherche-développement, l'utilisation de l'hydrogène comme source d'énergie propre se généralisait peu à peu. Des solutions novatrices avaient été mises au point par des chercheurs en Ouzbékistan pour répondre aux défis majeurs que sont le coût, la sécurité du stockage et la facilité d'utilisation de l'hydrogène.

8. Les solutions fondées sur la nature étaient également prometteuses dans la perspective d'un renforcement de la résilience et de la durabilité dans différents secteurs. Toutefois, il fallait mettre au point de bonnes pratiques pour en faciliter la mise en œuvre, leurs avantages devant être plus manifestes afin qu'elles soient plus largement adoptées. La planification de solutions fondées sur la nature nécessitait un cadre qui tienne compte du contexte et des défis propres à chaque situation. Il était essentiel de collaborer avec les parties prenantes pour veiller à ce que les aspirations des communautés locales, des pouvoirs publics et des autres partenaires soient prises en compte à tous les stades des projets.

9. Il a été question de nombreuses technologies vertes novatrices et de leurs applications. La conception inspirée par le vivant offrait de nombreuses solutions porteuses d'innovation. Les microalgues, substance organique, ont été présentées comme une piste prometteuse à la fois résiliente aux changements climatiques et durable, et à même d'assurer la fixation du dioxyde de carbone, la valorisation de la biomasse et l'économie circulaire. D'autres exemples ont été cités : les installations solaires à usage domestique, les biodigesteurs de déjections animales, les programmes de préservation des forêts et l'emploi de fourneaux plus perfectionnés.

10. Les participant(e)s à la Conférence ont parlé de la méthode des « laboratoires vivants » promue par la République de Corée, consistant à utiliser une plateforme multipartite pour faciliter la participation commune aux activités de recherche et de développement centrées sur l'utilisateur, depuis les premières études jusqu'à la démonstration et à la diffusion des résultats. Cette approche, qui englobait la préparation, la mise au point et l'application de technologies, s'avérait être un modèle concluant pour la résolution de problèmes sociaux.

11. Avec l'urbanisation rapide des zones côtières, la gestion des déchets marins devenait de plus en plus essentielle pour la protection de l'environnement. À cet égard, on a fait valoir qu'il serait très utile de concevoir des systèmes intégrés de gestion des déchets marins et fluviaux ainsi que des solutions durables pour le recyclage des débris marins.

12. La région Asie-Pacifique présentait des avantages comparatifs pour l'adoption de technologies vertes, en particulier en ce qui concerne les solutions énergétiques propres telles que l'énergie solaire, l'énergie éolienne et l'énergie de la biomasse. Toutefois, l'investissement initial était élevé, le rendement énergétique faible et les infrastructures énergétiques n'étaient pas suffisamment développées, autant de problèmes qu'il fallait prendre en compte. De nombreux pays adoptaient des mesures de politique générale pour faciliter la transition vers des sources d'énergie propres. Par exemple, le Bangladesh mettait en œuvre des mesures telles que le comptage net, les accords d'achat d'énergie renouvelable, les certificats d'énergie renouvelable et l'utilisation de zones humides pour la production d'énergie solaire. Les



politiques devraient également encourager la participation du secteur privé aux projets dans le domaine de l'énergie renouvelable.

13. Les participant(e)s ont noté que la sécurité énergétique passerait par la recherche-développement dans le domaine des énergies renouvelables, la gestion de l'énergie, la mise en place de banques de données régionales pour le partage d'informations, ainsi que la collaboration transfrontière par l'intermédiaire d'appels à partenaires dans le domaine des technologies, de plateformes en ligne, de renforcement des capacités et du partage des connaissances. Il a également été question du cas de l'Inde, qui a suivi des approches axées sur un but défini pour la promotion des technologies vertes.

14. Pour promouvoir les technologies vertes, il était impératif que les pays facilitent les exportations ; libèrent des financements pour les initiatives en matière de technologies vertes ; renforcent les capacités de transfert de technologie par la formation et le partage des connaissances ; encouragent le développement de technologies vertes novatrices et d'initiatives politiques ; mettent en place des mécanismes de suivi et d'évaluation des initiatives recourant aux technologies vertes ; promeuvent les partenariats public-privé pour faciliter l'adoption et la diffusion des technologies vertes ; renforcent la collaboration internationale et le dialogue sur les initiatives favorisant les technologies vertes dans la région Asie-Pacifique. À cet égard, la Thaïlande avait promu un modèle biocirculaire-vert fondé sur des partenariats public-privé pour encourager l'adoption de technologies vertes au niveau local.

### **III. Recommandations concernant le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie**

15. Le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie a été invité à organiser davantage de réunions, de conférences et de manifestations en vue de faciliter le partage des connaissances sur les politiques, la collaboration, les investissements et le transfert et l'adoption de technologies vertes et de technologies de la quatrième révolution industrielle axées sur la climatorésilience.

16. Le Centre pourrait aider les pays à renforcer leurs capacités de recherche-développement et à utiliser des ressources financières et techniques communes, qui étaient des conditions préalables nécessaires au développement des technologies vertes.

17. Le Centre pourrait créer un forum de partage des connaissances pour les États membres afin de faciliter la collaboration internationale, le financement et les partenariats public-privé, et de mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation des activités liées aux technologies vertes.

18. Le Centre a été invité à aider les pays à renforcer leur capacité à adopter des technologies vertes dans plusieurs domaines, notamment : la réalisation d'études pour le développement de projets reposant sur l'hydrogène vert et l'optimisation des systèmes énergétiques ; l'identification et la priorisation des technologies vertes ; la cartographie des technologies de la quatrième révolution industrielle ; le renforcement des capacités de réalisation des microentreprises et des petites et moyennes entreprises ; la promotion du financement du capital-risque pour les écosystèmes d'innovation et les jeunes entreprises de la quatrième révolution industrielle ; le repérage des problèmes communs rencontrés par les pays lors de l'élaboration de programmes de collaboration ; l'identification des besoins en matière de technologie ; la facilitation de l'intégration de la science, de l'éducation et de l'industrie grâce à la coopération ; la promotion des entreprises fondées sur la recherche ; la

fourniture d'un soutien et la facilitation de la collaboration en matière d'efficacité énergétique, d'innovation et de transfert de technologie ; la promotion des technologies vertes dans les communautés ; la conception et l'exécution de programmes de coopération transfrontière entre les pays et les organisations internationales.

19. Le Centre a été prié d'organiser un séminaire international sur les technologies de la quatrième révolution industrielle.

20. Le Centre a été invité à mieux définir les besoins et les demandes des États membres et à faciliter les solutions de coopération technologique.

21. Le Centre a été invité à mettre davantage l'accent sur les technologies énergétiques alternatives.

22. Le Centre a été invité à recenser les applications de la quatrième révolution industrielle pour les technologies vertes, à leur donner la priorité et à encourager la coopération dans la communauté scientifique afin de stimuler davantage l'innovation.

## Annexe IV

**État financier du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert  
de technologie pour l'année terminée le 31 décembre 2023**  
(En dollars des États-Unis)

<i>Recettes</i>	
Contributions	1 005 403
Intérêts créditeurs	145 193
<b>Recettes totales</b>	<b>1 150 596</b>
<i>Moins : dépenses</i>	
	(1 130 143)
<b>Solde net (déduction faite des dépenses)</b>	<b>20 453</b>
Montant disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	3 248 498
Remboursement aux donateurs/transfert de fonds	-
<b>Montant disponible au 31 décembre 2023</b>	<b>3 268 951</b>

## Annexe V

**État financier du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie pour l'année terminée le 31 décembre 2023, par élément de projet**  
(En dollars des États-Unis)

	<i>Appui institutionnel (multi-donateurs)</i>	<i>Appui institutionnel financé par le Gouvernement indien</i>	<i>Appui au projet de renforcement des capacités aux fins de l'adoption de technologies novatrices pour la lutte contre la pollution atmosphérique urbaine dans certains pays de la région Asie-Pacifique</i>	<i>Total</i>
<i>Recettes</i>				
Contributions	130 531	874 872	-	1 005 403
Intérêts créditeurs	78 658	66 535	-	145 193
<b>Recettes totales</b>	<b>209 189</b>	<b>941 407</b>	-	<b>1 150 596</b>
<i>Moins : dépenses</i>				
	4 514	(956 218)	(178 439)	(1 130 143)
<b>Solde net (déduction faite des dépenses)</b>	<b>213 703</b>	<b>(14 811)</b>	<b>(178 439)</b>	<b>20 453</b>
Montant disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	1 724 812	1 329 326	194 360	3 248 498
Remboursement aux donateurs/transfert de fonds	-	-	-	-
<b>Montant disponible au 31 décembre 2023</b>	<b>1 938 515</b>	<b>1 314 515</b>	<b>15 921</b>	<b>3 268 951</b>

## Annexe VI

**Contributions en espèces versées au Centre de l'Asie et du Pacifique  
pour le transfert de technologie pour les années terminées  
le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023**  
(En dollars des États-Unis)

<i>Pays/Région</i>	<i>Pour l'année terminée le 31 décembre 2022</i>	<i>Pour l'année terminée le 31 décembre 2023</i>
<b>Pays hôte</b>		
Inde	857 127	874 872
<b>Autres pays/zones</b>		
Bangladesh	7 000	-
Chine	27 395	27 555
Indonésie	30 000	10 000
Iran (République islamique d')	-	-
Macao (Chine)	5 000	5 000
Malaisie	15 000	5 974
Ouzbékistan	-	13 974
Pakistan	-	-
Philippines	30 000	30 000
République de Corée	23 188	23 027
	194 360 <sup>a</sup>	-
Sri Lanka	-	-
Thaïlande	15 000	15 000
Viet Nam	10 000	-
<b>Total</b>	<b>1 214 070</b>	<b>1 005 402</b>

<sup>a</sup> Cette contribution, versée à l'appui d'un projet, a été transférée du Fonds de coopération Corée-CESAP (compte global).